

BIOLAIT : UNE DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE ET MAITRISE

Christophe Baron est Président de Biolait. Ce groupement de producteurs de lait bio a été créé en 1994 pour collecter et commercialiser la production de 6 éleveurs. Aujourd'hui, il réunit plus de 1 000 fermes à travers toute la France.

Pouvez-vous revenir sur la genèse de Biolait ?

Tout a démarré en 1994. A cette époque, il n'existait que très peu de collecte de lait bio. Biolait est né à l'initiative de 6 producteurs de lait bio du Morbihan et de Loire-Atlantique, qui avaient trouvé une laiterie pour valoriser leur lait bio mais celle-ci refusait d'organiser des tournées de collecte pour les plus éloignés d'entre eux. Ils ont alors fait le choix de créer leur propre outil de collecte et de négoce avec l'objectif de structurer durablement la filière sans exclure de territoires. Tout a donc démarré pour Biolait avec l'achat d'un camion de collecte. Un même leitmotiv nous guide depuis ce jour : « La Bio partout et pour tous ».

Pouvez-vous nous expliquer le principe de fonctionnement de Biolait ?

Biolait repose sur la mutualisation de la collecte et la volonté de négocier collectivement et au nom de tous les producteurs du groupement le prix de vente du lait bio à destination de nos clients, les laiteries. Nous n'avons pas créé de nouveaux outils de transformation mais répondons aux attentes des laiteries, leurs livrer du lait cru biologique ou et quand il le souhaite. Ce service et le rassemblement des producteurs dans le Groupement ont modifié les relations de partenariat avec les laiteries. C'est un échange permanent, avec une écoute et un respect mutuel pour les spécificités de chaque maillon de la filière, qui amène à nous responsabiliser, producteurs de lait biologique, dans la gestion des volumes de la filière et des prix de vente.

Faut-il que le producteur soit déjà bio pour intégrer votre groupement ?

Non. Nous accompagnons les producteurs dans leur passage au mode de production bio. Nous passons un contrat avec ceux qui souhaitent passer à la Bio. Durant les deux années de leur conversion, ils continuent à vendre leur lait à leur laiterie habituelle, comme auparavant, mais Biolait les soutient financièrement. En contrepartie, une fois la certification bio obtenue, le producteur s'engage à commercialiser son lait bio via le groupement durant 5 ans.

Outre le soutien financier, Biolait leur fournit, après audit, un accompagnement technique et administratif. Pour commencer, il faut adapter leur exploitation au mode de production bio. Notre but est de rendre l'élevage autonome en limitant au maximum les intrants agricoles et donc sa dépendance aux agrofournitures et aux variations de prix du pétrole, des céréales, etc. Il réduit ainsi ses coûts de production et n'est plus tributaire des variations du marché qui pourraient porter atteinte à la rentabilité de son activité.

Quel est aujourd'hui le poids de Biolait dans la filière ?

Nous sommes désormais 1 000 fermes de lait bio répartis partout en France, à travers 70 départements, ce qui représente 2000 producteurs environ. Nous avons beaucoup de petites fermes mais aussi quelques grosses exploitations. Nous avons besoin de tout le monde ! Biolait représente 1/3 des producteurs de lait bio français et environ 30% des volumes collectés. Nous comptons une centaine de clients en France et aussi en Europe : des laiteries bien sûr mais également des distributeurs avec qui nous avons aussi négocié une rémunération équitable. Nous avons une vingtaine de camions de collecte et nous employons désormais 65 salariés.

Comment expliquez-vous le succès de Biolait ?

Evidemment, la consommation de lait bio est en augmentation et notre développement correspond donc à une vraie demande. Mais ce n'est pas tout. Le fonctionnement de Biolait remporte l'adhésion des producteurs. Nous avons un fonctionnement de type coopératif même si, désormais, étant donné notre taille nous sommes passés du statut de GIE (Groupement d'Intérêt Économique) à celui de SAS (Société à Action Simplifiée). Biolait reverse ainsi au minimum 95% de son résultat aux producteurs.

la bio partout et pour tous !



www.biolait.eu

Depuis nos débuts, nous avons également conservé un système de gouvernance partagé et toutes les décisions importantes sont prises en concertation avec les producteurs lors de nos Assemblées Générales, des conseils d'Administration, des réunions locales, ... Ces rencontres permettent également aux producteurs, souvent isolés géographiquement, de se retrouver pour échanger leurs idées, leurs expériences... La dimension humaine de notre organisation est essentielle et la prise en compte des différents points de vue reste primordiale dans notre fonctionnement.

Et, bien sûr, la juste rémunération du lait bio constitue aussi un élément clé dans l'engagement des producteurs au sein de Biolait. Les producteurs sont payés le même prix, quelle que soit leur situation géographique. Cette solidarité s'exprime également par la mise en place de collectes dans les territoires les plus difficiles.

Comment envisagez-vous l'avenir de Biolait ?

Nous allons continuer à accueillir de nouveaux producteurs car nous comptons bien répondre à la demande du marché, tout en gardant la maîtrise de la production. Si besoin, nous pouvons réduire les volumes proposés pour éviter une éventuelle surproduction en réassignant les terres à de nouvelles productions. Cette maîtrise est très importante pour la pérennité de notre fonctionnement et pour garantir la juste rémunération des producteurs. Et, bien sûr, nous allons poursuivre notre développement tout en nous attachant à préserver nos valeurs de départ, notamment basées sur la solidarité entre producteurs. Pour cela, nous allons continuer à inventer de nouvelles façons de nous organiser, comme nous l'avons toujours fait jusque là. C'est un beau défi et une belle aventure environnementale, sociale et économique qui continue !



la bio partout et pour tous !



BVB, valoriser la production de viande bio

Créée en 1991 sous forme associative, Bretagne Viande Bio (BVB) est le résultat de la rencontre entre des éleveurs et des bouchers souhaitant travailler ensemble. Les premiers pour valoriser leurs animaux dans une filière 100% bio, les seconds pour s'approvisionner régulièrement en viande de qualité.

Aujourd'hui, BVB c'est :

400 éleveurs dans 5 productions : Bovins, Veaux, Porcs Charcutiers, Agneaux et Lapins.

Des débouchés variés :

- La boucherie artisanale et les rayons boucherie en magasins spécialisés sur une élargie : bovins, veaux de lait, agneaux, porcs et lapins.
- Les salaisonniers pour les porcs charcutiers
- Les transformateurs pour tous les types et catégories de bovins : allaitants et laitiers, bœufs.

Un nouveau projet : création de plats préparés à base de viande

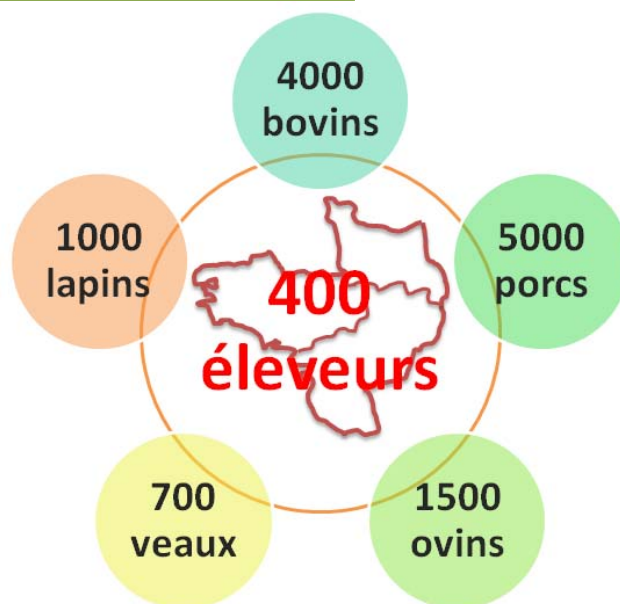
Un élargissement de la zone de collecte de BVB : Bretagne, Pays de Loire et Normandie

Une organisation de producteurs Bovins Bio depuis 2005

Une équipe à votre service, des techniciens de secteurs pour la planification des animaux et le soutien technique

**BIO chez nous, BON chez vous,
BVB la viande bien élevée !**

Contact : Sabine PONTHEU. 02.97.23.06.79.
bvb-bretagne@wanadoo.fr



AGRICULTURE BIOLOGIQUE

COMMUNIQUE DE PRESSE – STAND BIO GRAND OUEST - SPACE 2017

Mobilisées pour le développement de l'agriculture biologique, les Chambres d'Agriculture de Bretagne sont présentes sur le pôle bio du SPACE.

Soucieuses de faciliter la conversion des exploitations agricoles, d'accompagner les agriculteurs en bio, et de mieux structurer les filières pour répondre aux différents marchés et de veiller à l'adéquation entre l'offre et la demande, c'est en toute logique qu'elles adhèrent et sont actives au sein d'Initiative Bio Bretagne (IBB), lieu de mise en réseau des différents acteurs régionaux de la filière biologique.

Les Chambres d'Agriculture référentes sur l'axe « du développement de l'agriculture biologique » dans le programme ambition bio 2017 travaillent avec les différents acteurs de la filière biologique pour assurer la promotion de l'AB. Ainsi pour mieux faire connaître les différentes étapes d'un passage en bio auprès des agriculteurs ou des porteurs de projets en phase de réflexion, les Chambres d'Agriculture de Bretagne et la FRAB ont co-construit le portail internet www.produirebioenbretagne.fr. Lancé en mars 2017, il se veut facile d'utilisation, ouvert à tous, gratuit et évolutif.

Objectifs des Chambres

Les Chambres d'Agriculture ont pour mission de faire connaître et reconnaître l'agriculture biologique et ses techniques auprès d'un très large public : agriculteur bio, en conversion, en réflexion ou tout simplement intéressé pour connaître des techniques innovantes et performantes qui ont déjà fait leur preuve. Car l'agriculture biologique intéresse par son mode de production et ses techniques également adaptables à un système conventionnel.

L'agriculture biologique est un mode de production exempt de produits chimiques de synthèse et d'organismes génétiquement modifiés. Respectueuse du bien-être animal, des sols et de l'environnement, la production biologique suit des règles strictes établies dans un cahier des charges européen.

Par conséquent, quel que soit son projet, il est indispensable de ne pas brûler certaines étapes, de savoir se faire accompagner en collectif et /ou en individuel, de prendre le temps d'échanger avec ses partenaires pour mesurer les impacts techniques, économiques, et sociaux de l'évolution de ses pratiques.

Outils et compétences à la disposition des agriculteurs

Différents accompagnements possibles :

- Des formations en amont ou post conversion : « S'interroger sur l'intérêt du bio sur son exploitation », « Consolider sa conversion en bio »... par production « Réfléchir à un bâtiment porc en production biologique »...
- Du conseil individuel éligible au Pass'bio¹, de l'expertise technique, du conseil stratégique,
- Des portes ouvertes sur des exploitations bio, des réunions bouts de champs, des visites d'essais de cultures ou des salons et RDV Tech & Bio
- Des groupes d'échanges bio ou mixte (bio/ conventionnels)

¹ Mis en place par le Conseil régional en 2011, le pass'bio est un outil d'accompagnement pour préparer sa conversion et son suivi.

Des références technico-économiques issues :

- Des stations expérimentales régionales et nationales travaillant sur le bio sur différentes productions dont les résultats d'essais sont compilés et diffusés largement
- Des réseaux d'exploitations en élevage et en cultures faisant l'objet d'un suivi régulier

De nombreux outils accessibles gratuitement sur le site des Chambres dédiés à l'AB : www.capbio-bretagne.com

- Un guide de la conversion
- Des fiches techniques
- Une newsletter trimestrielle (1200 abonnés)
- Des journées techniques
- De nombreux articles à paraître sur les revues agricoles
- ...

Une équipe de conseillers dont une dizaine spécialisée en bio habilitée pour réaliser les pass'bio.

Le cap des 2000 exploitations en agriculture bio est largement dépassé en 2016

- 2418² fermes bio début 2017
- 87603³ ha engagés en bio
- 5.4% la SAU bretonne
- Plus de 20% de la collecte nationale de lait bio
- 20% des surfaces nationales en légumes bio
- En 2016, environ ¼ des projets d'installation aidée sont en bio
- Plus de 130 pass'bio réalisés par les Chambres d'Agriculture

Contact presse : Emmanuelle TADIER, Chambre d'agriculture de Bretagne, 06 79 65 85 95, Emmanuelle.tadier@bretagne.chambagri.fr

Contact technique : Anne AUDOIN, Chambre régionale d'agriculture de Bretagne, 02 23 48 27 95, anne.audoin@bretagne.chambagri.fr.

² Sources : Observatoire régional de la FRAB

³ Sources : Observatoire Agence bio



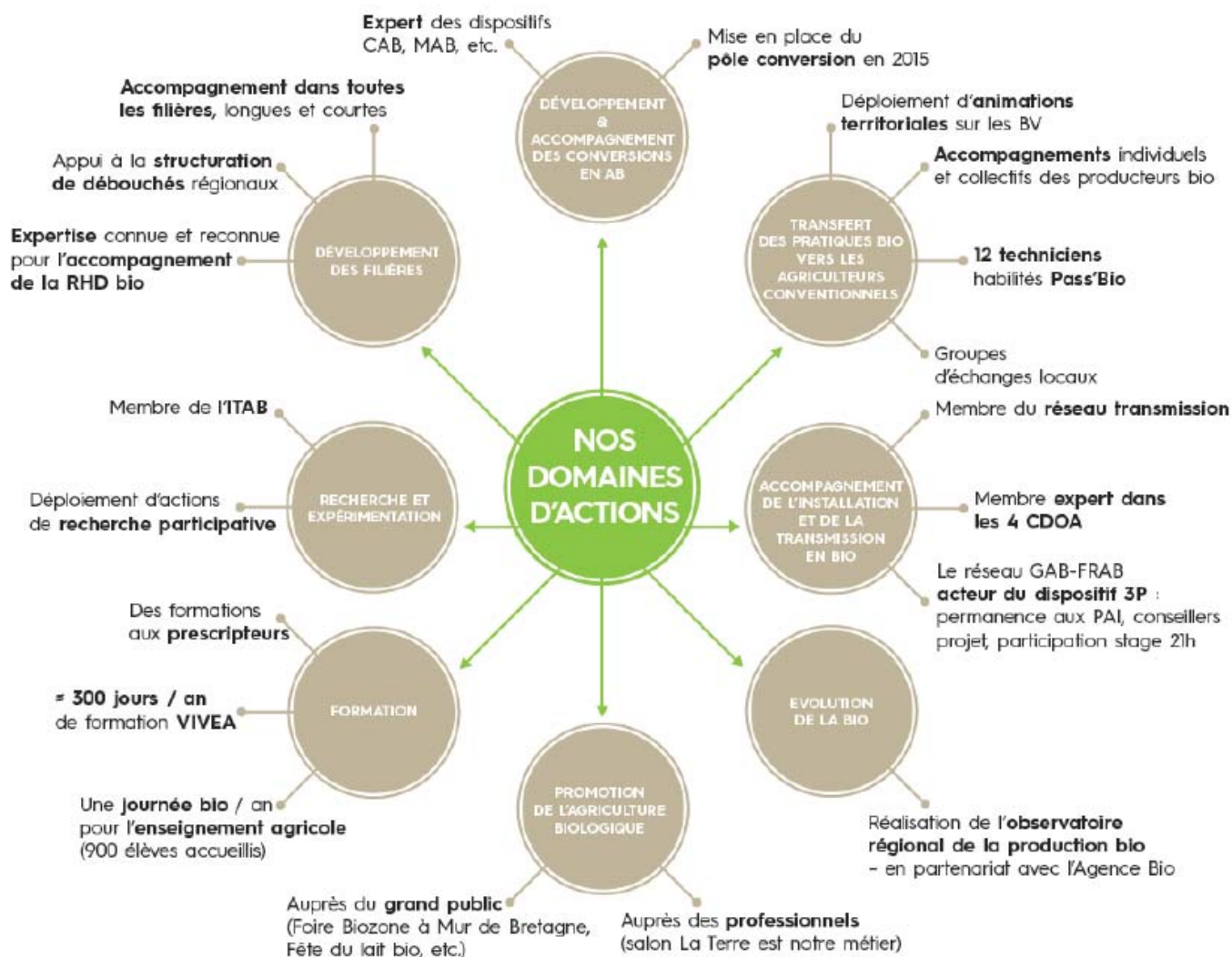
LE RÉSEAU GAB-FRAB LE RÉSEAU DES PRODUCTEURS BIO DE BRETAGNE

Le réseau FNAB est né et perdure grâce à la volonté et l'engagement des producteurs bio. Au-delà de son objectif de défense et de représentation des agriculteurs biologiques, le réseau promeut un développement cohérent, durable et solidaire du mode de production biologique. Pour préserver l'environnement et la terre, être en accord avec ses convictions profondes, offrir des produits sains.

Le réseau FNAB est présent dans les 22 régions

françaises. En Bretagne, il est représenté par la Fédération Régionale des Agriculteurs Bio et 4 GAB.

Le réseau GAB-FRAB Bretagne agit pour le développement de l'agriculture biologique, la représentation et l'accompagnement des producteurs bio et en conversion. Grâce à la FRAB et aux 4 groupements départementaux : Agrobio35, le GAB56, le GAB22 et le GAB29, le réseau apporte des conseils techniques en bio, organise des formations et des échanges, et agit pour la structuration des filières.



NOS MOYENS



UN ACCOMPAGNEMENT DE TERRAIN

LA BIO ? JE DEMANDE À VOIR !



FERMES OUVERTES • DÉMONSTRATIONS DE
MATÉRIELS • VISITE D'INFORMATION GRATUITE
ET SANS ENGAGEMENT • FORMATIONS

Le réseau GAB-FRAB accompagne les producteurs biologiques et en conversion dans leurs projets de production et de commercialisation. Pour cela, il propose un accompagnement complet :

- Des visites d'information gratuites chez producteurs pour présenter les bases de l'agriculture biologique
- Des diagnostics de conversion (simulation technico-économique)
- Un accompagnement technique et administratif spécialisé
- Une information régulière de qualité sur l'actualité de la Bio
- La mise en œuvre de programmes de recherche en adéquation avec les problématiques des producteurs
- Mise en place de programme de formations adaptés aux besoins des producteurs
- La mise en place de circuits de vente innovants et la structuration de filières

...

DES RESSOURCES TECHNIQUES



Le réseau GAB-FRAB réalise et diffuse de nombreux outils techniques, à destination des producteurs bio, candidats à la conversion, porteurs de projets à l'installation en bio, élèves en formation agricoles... Autant que possible, ces outils sont co-réalisés par des techniciens et producteurs investis dans le réseau. Ce travail est aussi l'occasion de capitaliser et valoriser des expériences ou des références des producteurs du réseau. Il se décline sous plusieurs formes :

- Fiches et guides techniques
- Outils d'aides à la décision
- Recueil de témoignages

...

UN SALON AGRICOLE BIO 26 & 27 SEPTEMBRE 2018, À RETIERS (35)



26 & 27
SEPTEMBRE 2018

Pour cette 14^{ème} édition, La Terre est Notre Métier dévoile sa nouvelle formule et prend ses quartiers à Retiers (Ille-et-Vilaine) les 28 et 29 septembre prochains. La Terre est Notre Métier est devenu au fil des années un événement incontournable de l'Agriculture Biologique. Cette année, une centaine d'exposants sont attendus.

AU PROGRAMME :

- Un programme complet de conférences « Recherche, technique et filières »
- Un espace de 5ha dédié aux démonstrations (désherbage mécanique, retourneur d'andain, destruction de couverts végétaux, auto-construction, présentations variétales...).
- Un cabaret des savoir-faire paysans permettra de mettre en avant les techniques innovantes développées par les producteurs bio et de les partager.



• FRAB •
Les Agriculteurs BIO de Bretagne

02 99 77 32 34



• Agrobio 35 •
Les Agriculteurs BIO d'Ille et Vilaine

02 99 77 09 46



• GAB 29 •
Les Agriculteurs BIO du Finistère

02 98 25 80 33



• GAB 22 •
Les Agriculteurs BIO des Côtes d'Armor

02 96 74 75 65



• GAB 56 •
Les Agriculteurs BIO du Morbihan

02 99 66 32 62

WWW.AGROBIO-BRETAGNE.ORG

CERTIPAQ BIO, un Gage de référence de la Certification
en Agriculture Biologique depuis 1999



FR-BIO-09



CERTIPAQ BIO c'est,

Un **Organisme Certificateur**
Aux Valeurs Associatives et
spécialisé en Agriculture Biologique



Une **Proximité**
sur **l'ensemble du territoire**



Des **équipes stables**
avec **une connaissance**
métier reconnue



Une **Ecoute** et un **Respect**
de vos spécificités



Un **Partenariat**
bâti sur la **Confiance**



Notre Ambition,

*Agir ensemble
pour donner du sens à la qualité
et à l'origine de nos produits*



NOS IMPLANTATIONS

85000 - LA ROCHE SUR YON

Tel : 02.51.05.14.92
Fax : 02.51.05.27.11

75015 - PARIS

Tel : 01.45.30.92.92
Fax : 01.45.30.93.00

72000 - LE MANS

Tel : 02.43.14.21.11
Fax : 02.43.14.27.32

74000 - ANNECY

Tel : 04.50.88.18.76
Fax : 04.50.88.18.78

67300 - SCHILTIGHEIM

Tel : 03.88.19.16.79
Fax : 03.88.19.55.29

84230 - CHÂTEAUNEUF DU PAPE

Tel : 04.90.22.78.12
Fax : 04.90.22.78.27

14000 - CAEN

Tel : 02.31.94.25.36
Fax : 02.31.53.26.58

63100 - CLERMONT-FERRAND

Tel : 04.73.17.33.80
Fax : 04.73.29.03.96



Retrouvez toute l'actualité réglementaire bio

et celle de votre Organisme Certificateur sur:



WWW.CERTIPAQBIO.COM



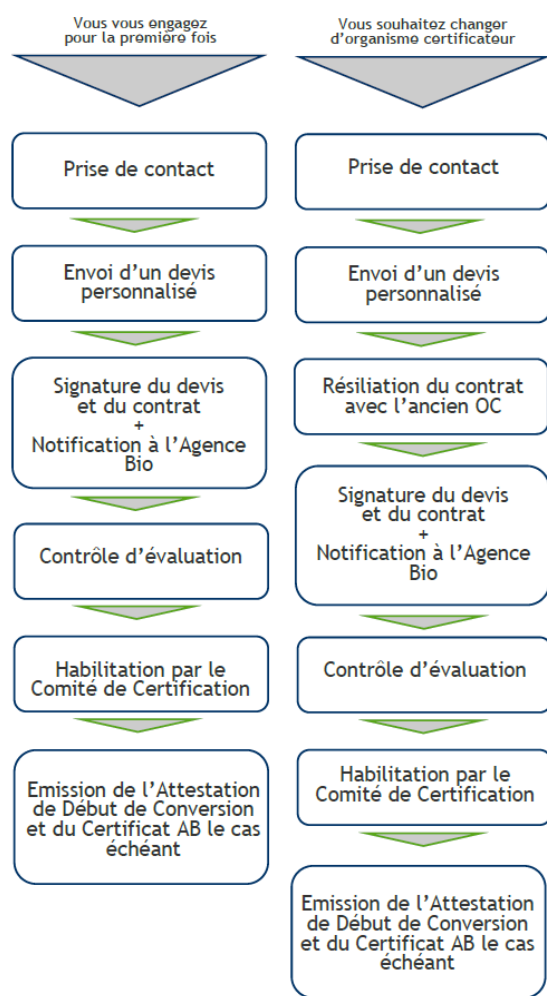
Votre contact pour
votre projet Bio

CERTIPAQ BIO
56 rue Roger Salengro 85000 LA ROCHE SUR YON
Tel : 02.51.05.14.92 - Fax : 02.51.05.27.11
devisbio@certipaq.com

> Comment s'engager ?

Afin de s'engager en Agriculture Biologique, il suffit de prendre contact avec Certipaq Bio pour une demande de devis personnalisé puis s'engager par la signature d'un contrat. Par la suite, un contrôle d'évaluation est effectué auprès des professionnels demandeurs, suivi d'une habilitation par le Comité de Certification AB de Certipaq Bio.

En cas de changement d'Organisme Certificateur (OC), Certipaq Bio s'engage sur la continuité de votre certification, dans la mesure où le dossier transféré par votre ancien OC le permet.



> Démarches complémentaires

Multiproduits et multifilières, Certipaq Bio étend sa prestation du champ à l'assiette en intervenant auprès de l'intégralité des acteurs contribuant à l'élaboration de votre produit (agriculteur, transformateur, conditionneur, expéditeur, distributeur...).

✓ Certification IFOAM: une reconnaissance internationale



✓ Certification NOP (norme biologique pour l'export vers les USA) et Certification JAS (norme biologique pour l'export vers le Japon)



✓ Contrôle BIOCOHERENCE*

Bio Cohérence permet de garantir et d'identifier des produits biologiques respectueux des équilibres environnementaux, sociaux et économiques.



✓ Contrôle BIOSUISSE*

Le Cahier des charges Bio Suisse définit les règles de la production agricole, de la transformation et du commerce des produits sous la marque Bourgeon.



✓ Contrôle DEMETER*

Marque internationale, déposée depuis 1992, des produits issus de l'Agriculture Bio-Dynamique.



✓ Contrôle des intrants utilisables en AB*

Engrais et amendement pour l'agriculture biologique.



*Activité de Contrôle Tierce Partie non couverte par l'Agrément de l'INAO

Votre contact pour
votre projet bio

CERTIPAQ BIO
56 rue Roger Salengro 85000 LA ROCHE SUR YON
Tel : 02.51.05.14.92 - Fax : 02.51.05.27.11
devisbio@certipaq.com



Bretagne Conseil Elevage Ouest (BCEL Ouest) est une entreprise de service, leader du conseil aux éleveurs en Bretagne qui compte 650 salariés et près de 7 000 adhérents et clients, soit 92 % du lait livré sur son territoire.

Elle est issue de la fusion-alliance des 3 contrôles laitiers des départements des Côtes d'Armor, du Morbihan et du Finistère. Son territoire est divisé en 8 secteurs. Son conseil d'Administration est piloté par des éleveurs, pour des éleveurs.

Les compétences de BCEL Ouest vont de la collecte de données, au conseil en production laitière et en entreprise, à la génomique, la prévention santé animale, l'agronomie, l'informatique élevage et la réglementation. BCEL Ouest récupère ainsi les données de 7 000 exploitations suivies, ce qui lui permet de créer d'importantes références.

Depuis la fusion, BCEL Ouest oriente fortement ses activités et sa communication vers des prestations de conseils dans une logique de performance durable afin de réduire son impact environnemental et conseiller les éleveurs pour réduire le leur (le respect de la terre et de la santé des hommes est aussi notre métier).

Un accompagnement sur mesure pour les éleveurs bio

Le passage à l'Agriculture Biologique implique une évolution des pratiques plus ou moins importante en élevage laitier. Le regard d'un conseiller BCEL Ouest spécialisé sur les systèmes Bio permet de prendre la mesure de ces changements : évaluer les freins, identifier les marges de progrès, anticiper les étapes clés d'une transition réussie. De plus, le dispositif régional Pass' BIO permet d'obtenir des financements sur des prestations de conseil sur l'agriculture biologique.

Depuis 2016, l'accompagnement proposé s'est renforcé et a été complété par :

- des pré-diagnostic BIO pour situer son élevage par rapport aux critères d'accès à l'agrobiologie, et des **études de Conversion BIO** dans le cadre de Xpertia en lien avec le dispositif Régional du PASS BIO diagnostic-conversion.
- **un accompagnement plus précis des élevages récemment convertis** avec des interventions complémentaires à l'appui conseil classique par des conseillers BIO, bénéficiant de l'aide financière du dispositif **PASS BIO suivi conversion**.
- la mise en place de **groupes Atout lait d'éleveurs BIO** (convertis ou en projet de conversion) sur les secteurs Rance Penthièvre, Rhuys Brocéliande, Trégor Goëlo et Kreiz Breizh.
- des **prestations spécifiques** à l'agrobiologie : le **plan prévisionnel de fertilisation**, un conseil **culture** et un conseil **bâtiment** pour tenir compte des particularités des systèmes d'élevage et de culture en agrobiologie.

Nos conseillers et ingénieurs répartis sur tout le territoire constitue un maillage performant de diffusion de l'information.



Bureau Veritas Certification



AGRICULTURE BIOLOGIQUE,
nous sommes tous acteurs.

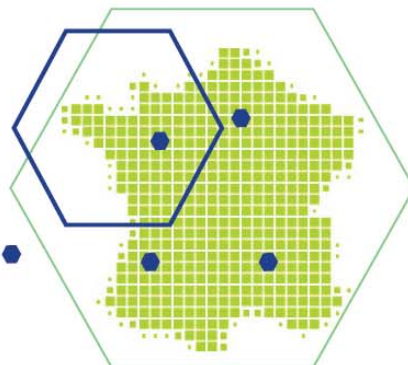
Avançons en confiance

Bureau de contrôle et organisme de certification

Bureau Veritas Certification vous propose son expertise pour vos démarches de contrôles et de certifications. Fort de 20 années d'expérience avec plus de **13 500** opérateurs BIO certifiés, nos experts connaissent vos métiers.

- **140** collaborateurs sont dédiés à l'activité BIO, dont **80** dans le Grand Ouest.
- **Plus de 1 000** élevages sont certifiés Bio dans le Grand Ouest par notre organisme.

Nos principaux bureaux ●



Votre démarche de certification biologique

Vous êtes producteur, agriculteur, transformateur, vous souhaitez :

- Respecter l'environnement et le bien-être des animaux,
- Assurer à vos clients qu'une denrée alimentaire est fabriquée à partir de matières premières issues de l'agriculture biologique,
- Fournir la preuve à vos clients qu'un produit a été contrôlé depuis la production jusqu'à la distribution par un organisme indépendant et impartial,
- **Vous inscrire dans une démarche éthique, vous engager pour un développement durable, alors la certification s'adresse à vous.**

Pour vous engager ou renouveler votre certification

Consulter sur notre site internet : www.qualite-france.com

- Nos fiches techniques
- Tous les certificats Bio
- Votre demande de devis





BUREAU
VERITAS



Nos prestations BIO et autour du BIO

RÉFÉRENTIEL	Certification	Contrôle	Description / champ d'application
BIO UE (834/2007 et 889/2008)			Productions agricoles et préparations alimentaires
BIO Pays Tiers (1235/2008)			Importations de produits bio en provenance de <i>Madagascar, Maurice, Nicaragua, Monaco, Maroc</i>
CCF janvier 2010			Espèces non couvertes par Bio UE
Restauration			Restaurants commerciaux
NOP			Export Vins US
BIO-Suisse			Export produits agricoles et vins Suisse
Naturland			Export produits agricoles Allemagne
Bioland			Export produits agricoles Allemagne
BIO-Cohérence			BIO + FNAB // BIO UE
I302			Intrants utilisables en Agriculture Biologique
I305			Cosmétiques

Nos activités complémentaires

En complément des règlements européens N°834/2007 et français (CCF janv 2010) sur le mode de production biologique, Bureau Veritas Certification a développé ses propres référentiels :

- à l'international dans le cadre des importations,
- en cosmétique biologique (sur la base de la charte Cosmébio),
- dans le cadre des intrants utilisables en agriculture biologique : amendements et engrais.

CONTACT

Transformateurs, Grossistes, Restaurateurs et Importateurs : 04 75 61 19 05
Agriculteurs (Nord et Grand-Ouest) / Boulangers et Détaillants: 02 99 23 30 84
Agriculteurs (Sud-Ouest et Est) : 04 75 61 13 01

www.qualite-france.com

Bureau Veritas Certification

Zac Atalente Champeaux
1-3 rue Maillard de la Gournerie - CS 63901
35039 Rennes Cedex



CERTIS : un nouvel acteur de la certification BIO pour l'ouest de la France

Depuis quelques années seulement, CERTIS assure la certification en Agriculture biologique.

Qui sommes nous ?

Situé près de RENNES, CERTIS est un organisme certificateur **régional**, intervenant principalement dans **l'Ouest de la France**.

C'est une société **indépendante de tout groupe, de taille humaine, spécialisée** dans l'agriculture et l'agro alimentaire qui assure avec ses 25 collaborateurs et son dirigeant, Vincent COUËPEL, la certification de plus de 4 000 exploitations agricoles et entreprises de transformation sur la plupart des certifications de ces secteurs d'activité dont l'agriculture biologique.

A son origine, CERTIS a été créée sous forme associative en 1993 par des producteurs et transformateurs du monde agricole et agro alimentaire breton qui ont souhaité disposer localement d'une solution pour la certification et la valorisation de leurs produits. L'association a poursuivi son développement jusqu'en 2010 avant de se transformer sous forme de SAS et ainsi conforter son avenir.

Quel est notre projet ?

CERTIS veut concentrer son activité de certification « Agriculture biologique » sur tout le **Grand Ouest de la France**. Il est important, pour nous, de privilégier ainsi notre **proximité** géographique avec le monde agricole et alimentaire, notre bonne connaissance des productions et des terroirs et notre réactivité.

Nouvel organisme certificateur en Agriculture biologique, notre volonté, à travers le service que nous proposons est d'offrir à nos clients les engagements suivants :

- **L'Indépendance** : c'est la raison d'être de CERTIS. Nous considérons qu'il est essentiel d'offrir à nos clients cette indépendance qui permet de conforter la crédibilité des produits et la confiance des consommateurs,

- La **compétence technique** : il est indispensable de bien connaître les productions que nous certifions et l'environnement de nos clients. Cela nous permet de bien comprendre le fonctionnement des exploitations agricoles et des transformateurs que nous certifions.
- La **disponibilité** : nos clients ont besoin d'écoute, d'information et de proximité. La présence de nos auditeurs répartis sur notre territoire et la disponibilité de l'équipe technique et administrative permet d'accompagner au plus près les besoins de nos clients

Notre ambition est que nous soyons considérés par nos clients, comme la **solution** pour leur permettre de s'engager dans les meilleures conditions et de répondre constamment aux exigences de l'Agriculture Biologique. CERTIS contribue ainsi à consolider et pérenniser leur activité.

CERTIS, aujourd'hui ?

Déjà, plusieurs centaines de clients nous font d'ores et déjà confiance. Nous sommes maintenant pleinement opérationnels. La richesse de l'Agriculture Biologique nécessite un investissement important en expertise et en compétence ainsi qu'en méthode et en compréhension des attentes des producteurs et transformateurs. Ces premières années nous ont permis de déployer et de mettre au point nos méthodes ainsi que de bien former nos auditeurs (auprès des experts reconnus et également sur le terrain) et de leur permettre de se familiariser avec la réalité de l'Agriculture Biologique.

Notre équipe et notre organisation sont aujourd'hui en totale capacité pour accompagner le développement de l'Agriculture Biologique.

CONTACT

Vincent COUËPEL, Président :

vincent.couepel@certis.com.fr, 06.80.68.95.69

Stéphanie THEBAULT, Responsable d'Activité :

stephanie.thebault@certis.com.fr

CERTIS

3 rue des Orchidées

35650 LE RHEU

Tél : 02.99.60.82.82

Fax : 02.99.60.83.83

Mail : certis@certis.com.fr





Formations

Agriculture
Biologique

WWW.FORMATION-AGRICOLE-BRETAGNE.FR

ENSEIGNEMENT AGRICOLE PUBLIC DE BRETAGNE

DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE



LE RESEAU DES CFAA-CFPPA



Le Rheu (35)
Combours (35)
Saint-Aubin Du Cormier (35)
Caulnes (22)
Merdrignac (22)
Guingamp (22)
Pontivy (56)
Hennebont (56)
Hanvec (29)
Morlaix (29)
Fouesnant (29)

CFPPA LE RHEU (35)

BP 55124
35650 LE RHEU
02 99 60 87 77
cfppa.le-rheu@educagri.fr

FORMATIONS

- BPREA Maraîchage BIO
- BPREA Polyculture Élevage
- CS Conduite d'une exploitation BIO
- Technicien Conseil en Agriculture BIO
- Licence Professionnelle ABCD

CPSA COMBOURG (35)

Avenue des Palmiers
35270 Combours
02 99 73 05 27
cfppa.combourg@educagri.fr

FORMATIONS

- BPREA Maraîchage BIO
- BPREA Polyculture Élevage
- BTS ACSE Mention Agriculture BIO

CFA ST-AUBIN (35)

La Lande de la Rencontre
35140 St Aubin du Cormier
02 99 45 14 59
cfa.st-aubin@educagri.fr

FORMATIONS

- BPREA Polyculture Élevage

CFA-CFPPA CAULNES (22)

126 route de dinan
22350 Caulnes
02 96 83 82 53
cfppa.caulnes@educagri.fr

FORMATIONS

- BPREA Polyculture Élevage
- BTS ACSE
- BTS Productions Animales
- CS Conduite Élevage Laitier

CFPPA GUINGAMP (22)

Allée de Kernilien
22200 Plouisy
02 96 40 67 54
cfppa.guingamp@educagri.fr

FORMATIONS

- BPREA Maraîchage BIO
- BPREA Polyculture Élevage

CFA-CFPPA HANVEC (29)

Kerliver
29460 Hanvec
02 98 20 00 08
cfa.hanvec@educagri.fr
3 sites : Hanvec - Morlaix - Fouesnant

FORMATIONS

- BAC PRO CGEA - Conduite de cultures
- CS Ouvrier en production légumière BIO
- BPREA Maraîchage BIO
- BPREA Polyculture Élevage
- BTS ACSE mention Agriculture BIO

CFPPA PONTIVY (56)

Le Gros Chêne
56300 Pontivy
02 97 25 20 19
cfppa.pontivy@educagri.fr

FORMATIONS

- BPREA Maraîchage BIO
- BPREA Polyculture Élevage

WWW.FORMATION-AGRICOLE-BRETAGNE.FR